

24.06.2014 - 09:50 Uhr

Approbation de la caisse unique en baisse

Berne (ots) -

Si les électeurs en décidaient dès maintenant, la caisse unique serait adoptée de justesse en cas de faible taux de participation. Par rapport à l'année précédente, l'approbation est nettement en baisse. Les électeurs trouvent que le dossier de patient électronique est judicieux, mais ils veulent avoir leur mot à dire au sujet de l'utilisation de leurs données. Par ailleurs, la satisfaction vis-à-vis du système de santé n'a jamais été plus grande qu'aujourd'hui depuis l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Dans le cadre du «Moniteur de la santé gfs 2014», une analyse d'opinions préalable a été effectuée pour la deuxième fois au sujet de l'initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance-maladie». Avec 29% des personnes interrogées déclarant vouloir certainement se rendre aux urnes, l'intention de participer est faible. Parmi ces personnes qui veulent participer, l'approbation de l'initiative a diminué de 16 points par rapport à l'année précédente: elles ne sont plus que 49% à se déclarer absolument ou plutôt pour, 38% contre (+10 points). On peut considérer que plus la participation est forte, plus l'approbation perdra du terrain. L'une des principales raisons de cette tendance est que l'argument des partisans de l'initiative qui a le plus d'effet sur les opinions est mis en doute: les électeurs ne partagent plus l'espoir d'une baisse des primes.

Satisfaction vis-à-vis de la LAMal et des acteurs en hausse

Le degré de satisfaction record enregistré l'année passée vis-à-vis du système de santé sous la LAMal a encore été surpassé en 2014: 81% (contre 76% l'année précédente) ont une impression très positive ou plutôt positive. Seuls 10% tirent un bilan plutôt négatif. En 2011, le rapport était encore de 55% contre 35%. En outre, plusieurs acteurs du système de santé reçoivent aussi de meilleures notes. Tandis que les médecins restent en tête pour ce qui est de la compétence attribuée, ils sont suivis par les pharmaciennes et les pharmaciens à égalité avec l'industrie pharmaceutique dont l'image s'est nettement améliorée.

Dossier de patient électronique bien accepté

Pour la première fois, les opinions des électeurs vis-à-vis de l'introduction du dossier de patient électronique ont été relevées. 69% sont favorables à son introduction, 26% y sont opposés. La majorité des personnes interrogées pense qu'il permettra de réduire les charges administratives et d'éviter des examens inutiles. Mais 85% veulent pouvoir décider de qui est autorisé à accéder aux données relatives à leur santé.

La coopération entre médecins et industrie pharmaceutique présente des avantages

Du point de vue des électeurs, les aspects positifs prévalent également au sujet du deuxième grand thème sondé cette année. Ainsi la formation continue des médecins est-elle largement acceptée en tant que facteur de qualité important dans le système de santé. Son financement par l'industrie pharmaceutique est considéré comme non problématique par 72% des personnes interrogées dans la mesure où les paiements de l'industrie aux médecins sont publiés en détail. Cependant, il y a néanmoins un souci que ceci ait une influence sur la décision thérapeutique.

Tendance à plus d'Etat et plus de prestations

La population continue à souhaiter majoritairement qualité et liberté de choix dans le système de santé. Depuis 2010, la revendication «plus d'Etat» gagne du terrain, de sorte qu'un système de santé orienté vers le marché ne recueille plus qu'une petite majorité. En même temps, de plus en plus d'électeurs (39%, +10 points) se prononcent pour une extension des prestations dans l'assurance de base. Ceci s'accompagne d'une majorité en faveur de la prise en charge de mesures jusqu'à présent controversées, par exemple le traitement des problèmes liés au poids. Les frais hospitaliers pour excès d'alcool font exception à cette règle: la majorité voudrait que les personnes concernées les assument.

«Moniteur de la santé gfs 2014» sur Internet

Vous trouverez l'essentiel en bref sur le «Moniteur de la santé gfs 2014» sur le site Internet www.interpharma.ch à la rubrique «Faits et statistiques / Moniteur de la santé gfs». Le résumé de l'étude peut aussi être téléchargé au format PDF. De même, les graphiques sont disponibles gratuitement dans un format usuel.

L'enquête représentative «Moniteur de la santé gfs» a été réalisée pour la 17e fois depuis l'introduction de la LAMal par gfs.bern sur mandat d'Interpharma.

Contact:

Thomas Cueni, secrétaire général d'Interpharma
Portable 079 322 58 17, thomas.cueni@interpharma.ch

Sara Käch, responsable de la communication d'Interpharma
Portable 079 208 16 33 / sara.kaech@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100758020> abgerufen werden.